

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE & COMITE DE PILOTAGE
DE L'EUR ODYSSEE DU 30 SEPTEMBRE 2022

Adopté en COPIL du 23 février 2023

Adopté en COSP du 2 mars 2023

Etaient invité.e.s :

Séance tenue en présentiel

• **Pour le COSP**

Membres présents disposant du droit de vote

Christian RINAUDO, Isabelle MILHABET, Frédérique BERTONCELLO, Frédéric COUSTON, Karine EMSELLEM, Gilles FRIGOLI, Valérie DALL'O, Silvia MARZAGALLI, Stéphane BOUISSOU

Avaient donné procuration : Xavier HUETZ de LEMPS à Christian RINAUDO, Christine VOIRON à Karine EMSELLEM, Alban FOURNIER à Gilles FRIGOLI

• **Pour le COPIL**

Membres présents disposant du droit de vote

Christian RINAUDO, Frédérique BERTONCELLO, Dirk STEINER, Jacques ARASZKIEWIEZ, Jean-Luc PRIMON, Quentin MEGRET, Sandra PEREZ, Sandra ZANELLA, Marie LESCLINGAND, Jean-Christophe MARTIN, Marie-Jeanne OURIACHI,

Avaient donné procuration : Edith GALY à Dirk STEINER, Franck BRILLET à Frédérique BERTONCELLO,

• **Autres membres présents**

Sandrine BONNARDIN, Diego MORENO, Sandra PEREZ, Myrina MEUNIER, Caroline BRULEY, Anne MILLET-DEVALLE,

• **Membres excusés ou absents**

Agnès JEANJEAN, Nassima KIRECHE, Isabelle THERY, Jean-Paul PELLEGRINETTI, Giovanni FUSCO, Marie-Hélène SA VILAS BOAS, Nicolas PIGEON, Guillaume GUERIN, Sara BOISSON, Jules MOLLARD-MELLAK, Nicolas BOURGEOIS, Anne GRENIER, Géraldine BOZEC, Marie BASSI, Mehdi MEZAGUER, Arnaud HALLOY, Toufik FTAITA, Nicolas NAUDINOT, Rosa Maria DESSI, Nicolas MARTIN, Jennifer BASTART, Yannick RUMPALA, Virginie RAYBAUD, Marie-Joseph BERTINI, Patrizia LAUDATI, Jean-Paul AUBERT, Anne VUILLEMIN, Fabien MATHY, Eric DUMETZ, Christian CHARLIER, André QUADERI

• **Equipe ODYSSEE :** Monique VERRIERE (secrétariat de séance), Nina LADKANI, Sandrine LABASOR

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations sur les changements intervenus au sein du COSP**
- 2. Approbation du procès-verbal du COSP du 10 juin 2022**
- 3. Approbation du procès-verbal du COSP du 24 juin 2022 – délibération à distance**
- 4. Approbation du procès-verbal du COPIL du 1^{er} juillet 2022**
- 5. Retour sur la réouverture de l'AAP Appui à la formation doctorale (*point reporté*)**
- 6. Présentation et discussion sur la mise en place de l'intéressement**
- 7. Questions diverses**

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 14 heures.

En préambule, M. Christian RINAUDO fait part de la volonté de l'Equipe de Direction d'avoir voulu réunir les membres des COSP et COPIL au sein d'une même séance sur le sujet de l'intéressement pour une réflexion collective.

1. Informations sur les changements intervenus au sein du COSP

M. Christian RINAUDO souhaite la bienvenue à :

- Mme Caroline BRULEY, nouvelle responsable de la bibliothèque universitaire pôle LASHS et de la mission Evaluation et Pilotage du SCD de l'Université Côte d'Azur
- Mme Silvia MARZAGALLI en tant que représentante des diplômés de masters (avec droit de vote) qui succède à Mme Christine BONARDI.

Il annonce également :

- La fin du mandat de M. Didier BINDER, retraité et professeur émérite. Des élections partielles en cours d'année seront organisées pour pourvoir le(s) siège(s) devenu(s) vacant(s).
- L'organisation d'élections pour le collège étudiants les 16 et 17 novembre prochains ; le mandat étant de deux ans pour ce collège.

2. Approbation du procès-verbal du COSP du 10 juin 2022

3. Approbation du procès-verbal du COSP du 24 juin 2022 - Délibération à distance

4. Approbation du procès-verbal du COPIL du 1^{er} juillet 2022

Le procès-verbal du COSP du 10 juin 2022 est adopté à l'unanimité

Le procès-verbal du COSP du 24 juin 2022 - délibération à distance est adopté à l'unanimité

Le procès-verbal du COPIL du 1^{er} juillet 2022 est adopté à l'unanimité

5. Retour sur la réouverture de l'AAP Appui à la formation doctorale

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

6. Présentation et discussions sur la mise en place de l'intéressement

M. Christian RINAUDO présente ce point.

L'université a souhaité se doter d'un nouveau dispositif de primes lié à l'intéressement qui s'adresse à l'ensemble des personnels BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs de l'établissement, titulaires ou contractuels. Des discussions sur ce sujet ont débutées depuis un certain temps déjà, avec un projet initial offrant une certaine souplesse et évoluant au fil des mois pour aboutir à la note de cadrage finale du 28 septembre 2022 (cf. documents déposés sur le WIKI de la séance).

Ce nouveau dispositif est scindé en 3 axes :

- **Axe 1** : Valorisation des personnels participants à des projets stratégiques d'établissement et/ou impliqués dans des missions complémentaires
- **Axe 2** : Implication des personnels dans les projets de service concourant à la dynamique d'excellence et d'attractivité de l'établissement
- **Axe 3** : Investissement des personnels d'UCA dans l'accroissement des ressources propres de l'établissement

L'EUR ODYSSEE est concernée par l'axe 3 du dispositif financé à partir des ressources propres 2021-2022 de ses 3 formations en apprentissage (masters COMEDD, IPPTRH et la LP Cartographie). Sur les ressources de ces trois formations en apprentissage jusqu'à 40 % peuvent être dédiées à l'intéressement, soit environ 19.000 euros pour l'EUR.

Mme Myrina MEUNIER présente la ventilation du budget 2022 qui fait apparaître un montant de 19.071 euros de ressources propres dédiées à l'intéressement. Elle rappelle que les moyens budgétaires alloués aux composantes et leurs modes de calculs ont beaucoup évolué cette année. L'objectif pour l'établissement est de laisser au CFA un minimum de fonds, à savoir seulement les 20 % de mesures d'accompagnement.

Sur la philosophie de ce nouveau dispositif et sur la répartition de cette enveloppe, M. Christian RINAUDO explique avoir eu en amont des discussions sur ce sujet avec les directions des EUR, principalement celles de proximité (CREATES / HEALTHY) mais aussi avec le bureau exécutif de l'EUR.

Il expose une première réflexion basée sur une répartition par catégories :

- l'équipe administrative de l'EUR (contribution active à la mise en place des projets d'apprentissage et au développement de l'EUR)
- les porteurs des formations en apprentissage (responsable et équipe)
- les autres formations qui favorisent aussi le développement de l'établissement
- le personnel du campus

Il est particulièrement difficile de trouver la bonne approche car la contribution d'un personnel (E, EC, BIATSS) peut s'apprécier à plusieurs niveaux. La note de cadrage tend vers une évaluation individualisée sur la base de critères précis qui n'ont pas pu être mis en place en amont et qui pourront difficilement être mis en place en raison des délais. Mme Frédérique BERTONCELLO présente un PowerPoint qui reprend les attendus de la note et rappelle les échéances : les décisions qui seront prises devront être validées et remontées pour le 28 octobre prochain. Cette enveloppe doit être utilisée avant la fin de l'année 2022.

M. Christian RINAUDO présente plusieurs scénarios possibles :

- Refuser à l'unanimité et de manière définitive toute répartition et basculer toute la somme en fonctionnement pour l'EUR.
- Accepter le principe de l'intéressement :
 - pour le personnel administratif de l'EUR,
 - pour octroyer une enveloppe pour le personnel du campus,
 - pour les formations en apprentissage.
- Refuser temporairement cette année compte tenu du cadrage tardif et engager une réflexion en COPIL pour l'année prochaine.
- Adopter la logique de l'intéressement conformément à la note de cadrage.

Après avoir exposé les contours de ce dispositif, M. Christian RINAUDO et Mme Frédérique BERTONCELLO ouvrent les discussions dont il ressort les remarques et propositions suivantes :

- Toute l'enveloppe pourrait être utilisée en fonctionnement dans l'intérêt de la collectivité (achats de matériel, fournitures, aménagement, ...) pour améliorer le quotidien des personnels et des usagers) mais cette décision irait à contre-courant des décisions prises par l'ensemble des autres EUR au sein d'UCA de verser effectivement une prime.
- Il est aussi fait remarquer que cette année les E-EC ont connu une forte revalorisation avec la RIPEC 2 et la RIPEC 3. De même, les primes liées aux responsabilités pédagogiques de l'EUR ODYSSEE ont été augmentées (50 hEQTD pour un responsable de formation en apprentissage et 40 hEQTD pour un responsable d'une formation autre) ; ce qui n'a pas été le cas dans toutes les EUR. Une prime d'intéressement viendrait se cumuler à ces dispositifs.
- Cette revalorisation a peu concerné les personnels BIATSS, d'où l'idée que tout ou partie de cette enveloppe pourrait leur être destinée au titre de leur investissement au quotidien et leur soutien aux formations. Si les instances de CREATES votent cette même stratégie, les personnels du campus Carlone recevraient ainsi une prime de CREATES et une prime d'ODYSSEE. Il conviendra alors de dissocier les personnels de l'EUR ODYSSEE qui ne seraient concernés que par la prime de leur EUR de rattachement. Il est donc proposé de faire bénéficier de l'intéressement uniquement les personnels BIATSS et de faire 2 enveloppes distinctes (BIATSS ODYSSEE et BIATSS Campus).
- Autre proposition : diviser l'enveloppe entre les personnels BIATSS de l'EUR, du campus, le fonctionnement et les responsables des formations en apprentissage ou pour des missions en sus de l'activité réglementaire (conférence, ...). Cela pourrait être un élément de motivation pour encourager le développement des ressources propres. Il convient cependant de noter que les formations n'ont pas toutes la possibilité d'ouvrir en apprentissage alors qu'elles contribuent tout autant à la formation des étudiants et au rayonnement d'UCA. L'idée est aussi qu'il faut autant encourager la formation initiale, en alternance ainsi que la recherche.

A l'issue des discussions, M. Christian RINAUDO et Mme Frédérique BERTONCELLO décident de mettre au vote les différentes propositions émises. Celle retenue constituera une première base de travail pour les répartitions futures.

Conformément à la note de cadrage, seuls LES MEMBRES DU COPIL sont appelés A VOTER :	
Proposition 1 : 4 enveloppes égales (env. 5000 € chacune) :	1 voix
<ul style="list-style-type: none"> • 25 % BIATSS EUR ODYSSEE • 25 % BIATSS Campus • 25 % en équipement du campus • 25 % pour les responsables de formation en apprentissage 	
Proposition 2 : 3 enveloppes :	0 voix
<ul style="list-style-type: none"> • BIATSS EUR ODYSSEE • BIATSS Campus • Equipement du campus 	
Proposition 3 : 1 enveloppe partagée entre BIATSS Campus et BIATSS ODYSSEE :	1 voix
Proposition 4 : 2 enveloppes :	8 voix
<ul style="list-style-type: none"> • BIATSS EUR ODYSSEE • BIATSS Campus 	
Proposition 5 : Tout en fonctionnement de l'EUR :	1 voix
Abstentions :	2 voix
La proposition 4 recueillant le plus grand nombre de voix est retenue	

A l'issue du vote, Mme Frédérique BERTONCELLO indique qu'un prochain COPIL devra se réunir pour décider du montant à attribuer à chaque enveloppe. Il conviendra de connaître le nombre précis des personnels du Campus, s'il faut introduire des critères et une justification. Un COSP restreint sera également réuni pour avis sur les attributions individuelles.

7. Questions diverses

- **Appel à projets pour la rénovation de salles informatiques et amphithéâtre**

Le Campus Carlone avec le soutien des EUR de site (ODYSSEE, CREATES, HEALTHY) a répondu à l'appel à projets de la Gouvernance. La rénovation de l'amphithéâtre 68 a été proposée et acceptée.

- **Point sur les travaux de réhabilitation énergétique**

Le chantier a pris beaucoup de retard en raison des délais de livraison du matériel. Un comité de pilotage Campus est prévue la semaine prochaine avec les 3 EUR de site, le VP Formation (M. AZOULAY) et le VP CA (M. DALLOZ) pour aborder les problématiques liées à ce chantier.

Les premiers travaux d'envergure débuteront le 1^{er} novembre au bâtiment « Italien ». Fin janvier 2023, sera impacté l'ensemble du bâtiment H. En théorie l'achèvement des travaux est prévu fin 2023.

La Directrice du Campus Carlone et ses équipes réfléchissent aux meilleures solutions pour que ce chantier n'affecte le moins possible les enseignements : recherche de solutions de repli (installation de mobiloms, cours délocalisés sur d'autres sites, ...), extension des plages horaires de cours, panachage entre cours en distanciel / présentiel. De son côté, Mme BRULEY indique que la BU sera peu touchée par les travaux mais elle ne dispose que de peu de salles.

Les enseignants présents se montrent très inquiets, notamment sur l'organisation des emplois du temps des étudiants de licence. Ils souhaiteraient que les travaux soient décalés de deux mois. M. Christian RINAUDO se veut rassurant et rappelle que ces travaux ont pour but l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble de la communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie les membres présents du COSP et lève la séance à 17 heures.

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE
Ecole Universitaire de Recherche
Sciences de la Société et de l'Environnement
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur
Campus Carlone
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3